



MARCEL DE PUYDT. — LE VILLAGE DES TOMBES.

POTERIES NÉOLITHIQUES RECONSTITUÉES. — ENVIRON $\frac{1}{3}$ DE LA GRANDEUR.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES

1902 - 1903

I

MARCEL DE PUYDT.

FONDS DE CABANES NÉOLITHIQUES DE LA HESBAYE.

LE VILLAGE DES TOMBES.

FOUILLES EXÉCUTÉES A OMAL PAR MM. E. DAVIN-RIGOT ET MARCEL DE PUYDT,
EN 1900 ET 1901.

(*Séance du 28 avril 1902.*)

Depuis le 30 décembre 1895, nous n'avons plus eu l'honneur de vous entretenir des fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye; nous vous parlions alors de la station du Framasêt, a Vieux-Waleffe; aujourd'hui, nous désirons vous conduire en un endroit connu de tous les archéologues, au pied des tombes romaines d'Omal.

Ces tumulus ont été érigés à l'emplacement d'un groupe d'habitations de l'âge de la pierre, baptisé fort naturellement du nom de *Village des Tombes* (1).

Situation et origine de la découverte.

L'étendue de la station n'est pas encore déterminée, car des silex taillés ont été recueillis à la surface de toutes les parcelles cadastrales renseignées au plan (fig. 1), même dans le champ situé de l'autre côté de la route dite chaussée des Romains et bordée, en cet

(1) Vu ses travaux publiés sur des gisements de même nature que celui d'Omal, l'auteur a surtout cherché, dans ce compte rendu, à poser des faits; autant que possible, les dessins remplacent les descriptions et les quelques considérations générales émises n'épuisent pas le sujet. Voir *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, tomes VII, p. 302; VIII, p. 60; IX, p. 18; X, p. 144, XII, p. 27, et XIV, p. 300.

endroit, de talus assez élevés; primitivement, il n'existait, sans doute, qu'un pli de terrain avec sentier dans sa partie la plus profonde.

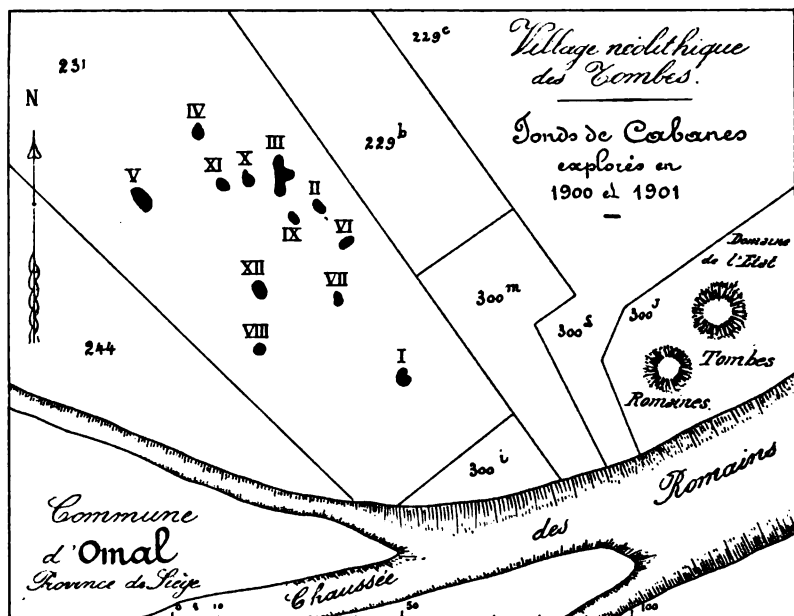


FIG. 1.

Ni source ni ruisseau ne sont signalés dans le voisinage immédiat du gisement sur lequel rien n'attire l'attention.

Peut-être serait-il resté longtemps encore ignoré si M. Cyprien Galand, instituteur communal à Latinne, n'avait eu l'heureuse idée de remuer un tas de pierres jetées contre le pignon d'une étable peu distante de nos champs d'exploration. Cet amas révélateur contenait une véritable collection de silex taillés, un outil poli en phthanite, deux instruments (lissoirs?) en téphrine et des débris d'oligiste. La découverte fut signalée à M. le curé Joseph Gaillard, qui réunit, dans le musée de l'hospice de Geer, toute une série de pièces recueillies sur le sol.

Ces antiquités présentaient les caractères propres à l'industrie des fonds de cabanes de la région. Mais comment découvrir leur emplacement exact? Les sondages furent longs et difficiles par suite de circonstances diverses, et sans l'expérience de notre infatigable collaborateur et ami, M. Davin-Rigot, nous n'aurions pu,

pensons-nous, même après deux campagnes, vous parler des XII fosses ou foyers rencontrés jusqu'aujourd'hui.

Dimensions des fosses ou foyers.

N ^o d'ordre d'après la date d'exploration.	Longueur maxima prise à la partie supérieure du foyer.	Largeur maxima prise à la partie supérieure du foyer.	Profondeur maxima à partir de la surface du sol actuel.
I.	4 ^m ,20	{ 3 ^m ,25 3 ^m ,75	0 ^m ,80
II.	3 ^m ,50	1 ^m ,50	0 ^m ,80
III.	9 ^m ,00	{ 2 ^m ,50 3 ^m ,90 1 ^m ,60	0 ^m ,80 (?)
IV.	3 ^m ,50	2 ^m ,50	1 ^m ,00
V.	7 ^m ,00	{ 3 ^m ,20 3 ^m ,00	{ 0 ^m ,85 1 ^m ,60
VI.	4 ^m ,40	2 ^m ,10	1 ^m ,20
VII.	2 ^m ,60	1 ^m ,50	1 ^m ,80
VIII.	2 ^m ,20 (?)	1 ^m ,80 (?)	1 ^m ,40 (?)
IX.	3 ^m ,00	2 ^m ,50	1 ^m ,20
X.	4 ^m ,00 (?)	2 ^m ,50	1 ^m ,20
XI.	3 ^m ,00	2 ^m ,20	0 ^m ,80
XII.	5 ^m ,50	3 ^m ,00	{ 1 ^m ,20 0 ^m ,90

Les chiffres de ce tableau, comparés aux constatations antérieures, ne présentent rien de spécial. Notons seulement que les délimitations exactes des emplacements ne sont pas toujours possibles. L'ancien sol tout entier devait, du reste, être parsemé de déchets divers et de restes de foyers ; au n^o XII notamment, à 0^m,80 de profondeur, nous avons, en un point, rencontré de forts amas de terre brûlée se prolongeant sur plus de 3 mètres en dehors du pourtour de l'habitation. Certaines fosses étaient, en partie, comblées par d'énormes masses d'argile rouge, quelquefois à deux ou trois niveaux différents et presque sans accompagnement de débris utilisés. L'incendie des cases expliquerait mieux que l'établissement de foyers successifs, semblable état de choses. Les n^{os} I à IV et une partie du n^o V ont été explorés en 1900 ; les n^{os} VI à XII et le restant du n^o V au mois d'août 1901.

Avant de donner une énumération succincte du produit des fouilles, rappelons que les poteries se divisent en deux catégories : l'une grossière, de couleur généralement noire, rouge ou grise ; l'autre fine, le plus souvent noire et ornée de dessins. Dans les inventaires, le mot *poterie*, sans qualificatif, se rapporte à une

poterie ordinaire ou grossière. Quant aux silex, les pièces de beaucoup les plus abondantes sont les lames et les nucléus, qui donnent des éclats dépassant rarement 14 centimètres. Les couteaux les mieux conditionnés ont une moyenne de 9 à 10 centimètres.

Inventaires.

Fosse ou foyer n° I.

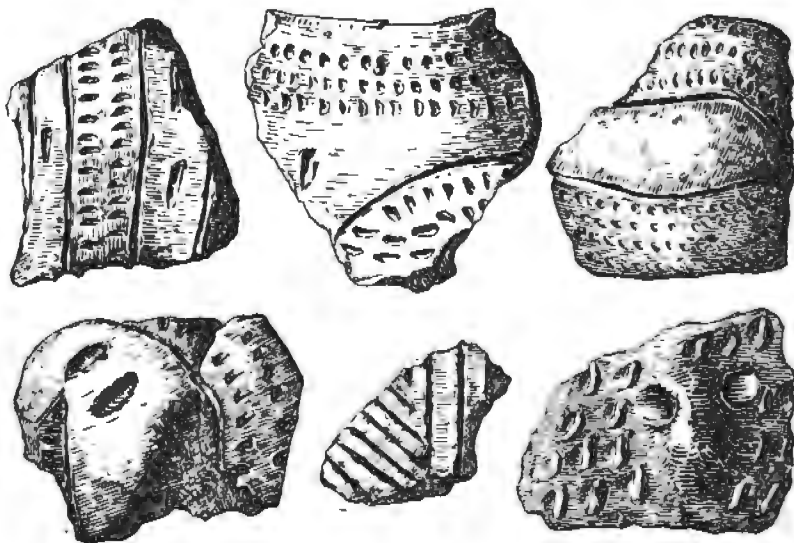


FIG. 2 à 7.

Silex : 1 scie; 23 couteaux ou lames; 19 nucléus, dont 6 convertis en percuteurs; 2 marteaux; 1 instrument du genre racloir, long de 16 centimètres, pesant 0^{kg},540, et un nombre indéterminé de pièces informes

Matières diverses : 3 morceaux d'oligiste, dont 2 ont été utilisés (voir fig. 59); 2 molettes en grès : l'une d'elles a servi à broyer de l'oligiste; 11 fragments de grès : 5 présentent des faces polies par l'usage; 1 bloc de phyllade, long de 11 centimètres et poli en creux; 1 bloc de phyllade, long de 6 centimètres, marqué de stries ou rainures intentionnelles.

Poteries : 151 fragments; 3 anses ou oreilles appartenant à des vases de grande dimension; 1 mamelon; 1 tesson orné d'un double mamelon allongé et dont les extrémités dépassaient le bord du

vase; 1 mamelon transpercé, d'une forme spéciale (fig. 38); 40 fragments de poteries ornementées ou à dessins, parmi lesquels les spécimens représentés aux deux tiers de leur grandeur (fig. 2 à 7).

Fosse ou foyer n° II.

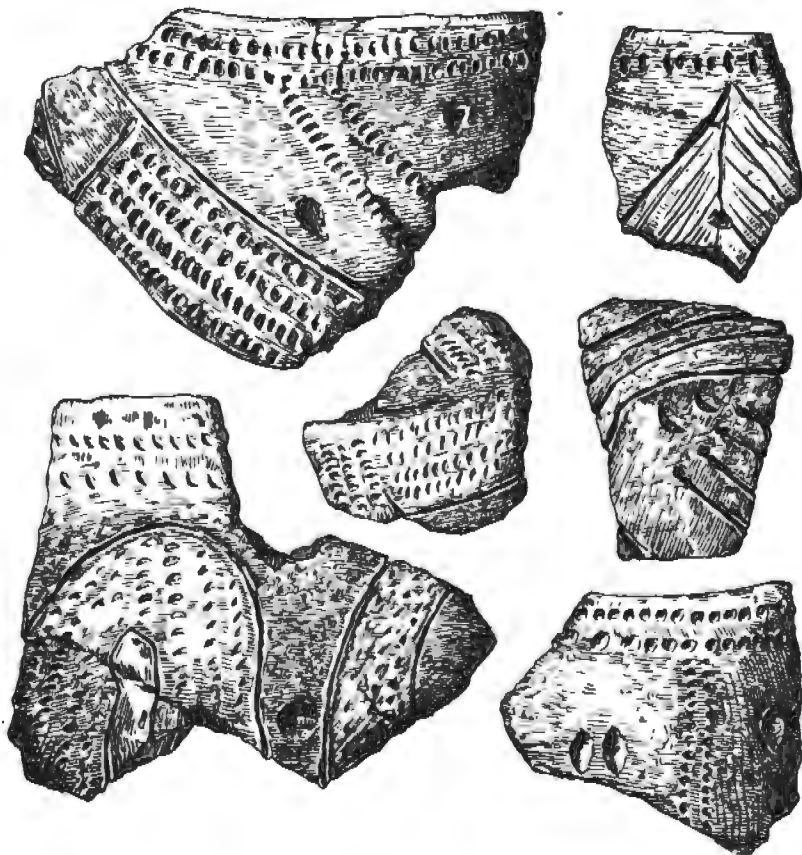


FIG. 8 à 13.

Silex : 9 grattoirs; 1 poinçon; 1 fragment de scie; 1 lame, de 0^m,067, retouchée sur un bord et polie par l'usage sur l'autre; 2 lames épaisses avec retouches; 332 couteaux, lames ou éclats de dégagement, et un assez grand nombre de débris informes.

Matières diverses : 6 fragments d'oligiste, dont 3 présentent des faces usées et polies (voir fig. 57 et 58); 5 blocs de grès; 6 cailloux roulés.

Poteries : 204 fragments; 6 mamelons, dont un transpercé; 47 fragments ornementés; 8 fragments ornementés appartenant à un même vase; 1 fragment avec mamelon, pâte fine: 2 morceaux d'une poterie noire analogue à la plus grande de celles représentées planche I. Nous attirons l'attention sur les dessins, figures 8 à 13, donnés aux deux tiers de la dimension réelle.

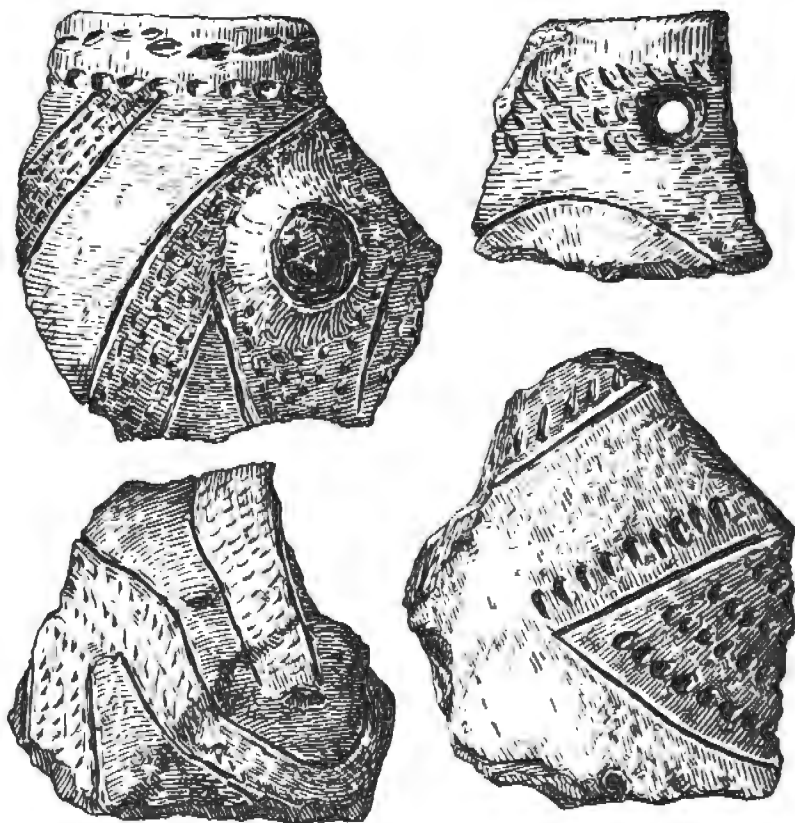


FIG. 14 à 17.

Deux des pièces reconstituées de la planche I proviennent de ce fond de cabane, de même que les 4 tessons des figures 14 à 17, reproduits presque à la grandeur réelle.

Fosse ou foyer n° III.

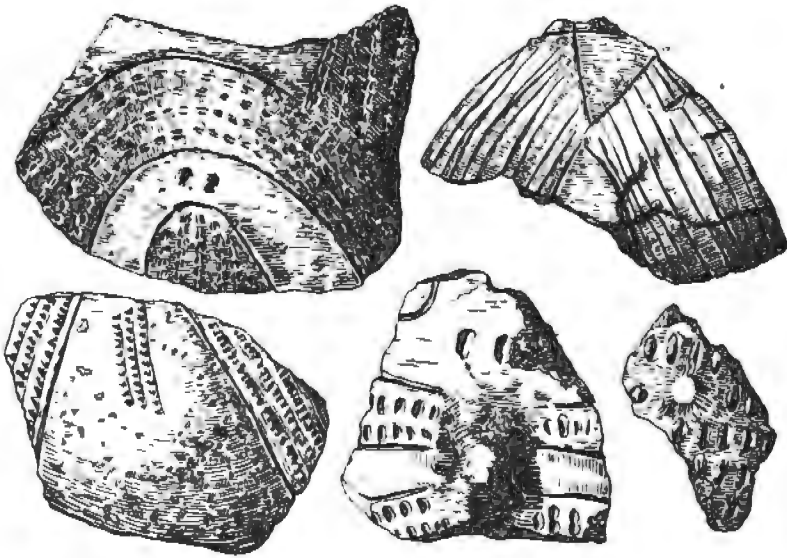


FIG. 18 à 22.

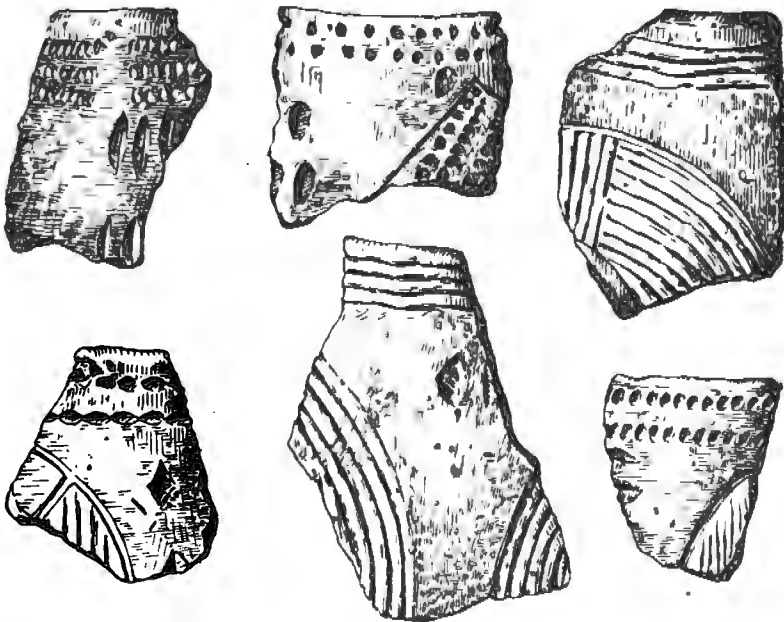


FIG. 23 à 28.

Silex : 4 grattoirs; 1 scie et 1 fragment; 38 lames ou couteaux; 1 lame courbe, retouchée, longue de 0^m,083; 1 instrument en pointe, formé d'une lame épaisse et retouchée, mesurant 8 centimètres; 31 déchets et débris indéterminés.

Poteries : 4 fragments, dont plusieurs appartiennent à des ustensiles à pâte épaisse de 1 centimètre; 5 mamelons; 3 anses et 24 débris en terre noire ou noirâtre, pâte fine; 62 fragments ornementés, parmi lesquels les échantillons des figures 18 à 22 sont donnés à moitié de la grandeur réelle, et ceux des figures 23 à 28, aux deux tiers.

Fosse étendue, de conformation irrégulière et de profondeur variable; relativement pauvre en silex, mais riche en poteries ornementées; les débris de trois des vases reconstitués par nos soins en proviennent. (Voir planche I.)

Fosse ou foyer n° IV.

Silex : 1 scie; 10 grattoirs et 3 fragments; 1 grattoir en creux; 1 poinçon; 1 retouchoir; 2 lames à dos abattu; 7 lames retouchées, dont trois appointées; 1 lame de 7 centimètres, en silex noirâtre plus ou moins translucide, avec retouches sur les deux bords et à l'extrémité; 186 couteaux et lames et près de $\frac{1}{2}$ mètre cube d'éclats et de débris informes.

Matières diverses : 3 fragments d'oligiste, dont deux avec faces usées et polies; 1 bloc de phtanite carbonifère de 2 centimètres d'épaisseur, mesurant 0^m,096 sur 0^m,06, qui paraît être l'ébauche d'un outil; 1 fragment de psammite du Condroz, usé sur les deux faces, long de 7 centimètres; 4 pierres de meules décrites ci-dessous.

Poteries : 60 fragments; 6 mamelons; 3 anses ou mamelons transpercés, pâte fine; 25 débris de vases ornementés.

C'est au n° IV, à environ 40 centimètres de profondeur, sur le bord de l'excavation, que fut faite l'intéressante découverte d'une double paire de meules. La première, qui appartient à M. Gaillard, curé de Geer, est du type de celle provenant de fouilles antérieures et déjà reproduite au *Bulletin* (*).

(*) Tome X, pl. 21, n° VIII.

La pierre supérieure pèse 3^{kg},500, la meule inférieure 7^{kg},250; ces pièces s'embolent parfaitement et portent des traces d'une longue usure par le frottement des mains.

La seconde paire se compose d'une meule dormante, à face légèrement arrondie sur les bords, longue de 0^m,35 et pesant 8^{kg},795, et d'une meule mobile, longue de 0^m,24, d'une largeur moyenne de 0^m,10 et du poids de 2^{kg},795. Voir croquis (fig. 29).

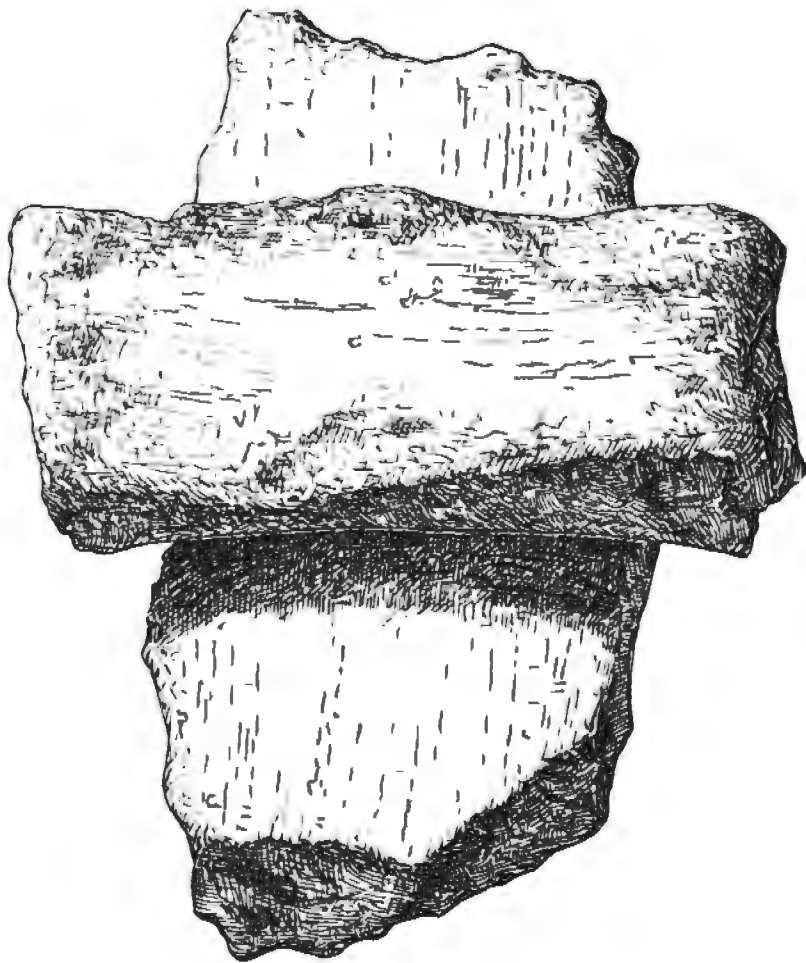


FIG. 29.

Fosse ou foyer n° V.

Silex : 19 grattoirs; 1 grattoir de forme quadrangulaire; 1 grattoir (?) rond, d'environ 7 centimètres de diamètre, avec usure et traces de coups sur les bords; la croûte, conservée sur une face, est marquée de stries; 4 scies, dont deux incomplètes; 1 poinçon; huit lames retouchées et appointées; 2 silex d'une conformation spéciale et dont le dessin (fig. 56) donnera une idée plus juste que la description; 8,10 couteaux, lames et éclats de dégagement; 8 marteaux ou percuteurs; 279 nucléus, blocs et quantité de déchets ou débris informes abandonnés sur le terrain.



FIG. 30.

Matières diverses : 1 lame en phtanite, longue de 7 centimètres; 3 plaques de grès usées sur les deux faces; 5 grès avec traces de polissage ou d'usure; un morceau de grès ferrugineux; 2 fragments d'oligiste et plus de 22 cailloux roulés.

Poteries : 34 fragments; 9 mamelons; 13 anses ou mamelons transpercés; un fragment avec double mamelon; 1 col de 5 centi-

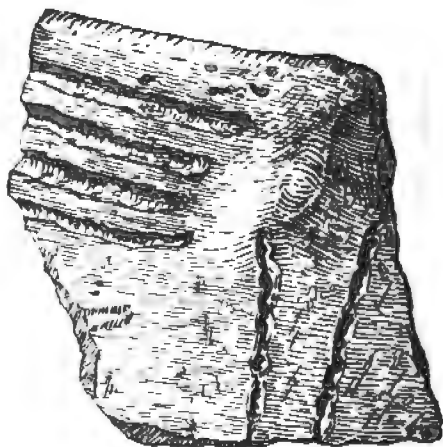


FIG. 31.

mètres de haut sur 9 de diamètre, appartenant à un vase de forme sphérique; 8 débris avec anse et mamelon, provenant d'une poterie de même structure et dont le diamètre atteignait 30 centimètres; 1 tesson avec nervure en relief; 58 débris ornements, pâte fine, auxquels nous pouvons ajouter le spécimen reproduit à sa grandeur par la figure 31.

Nous rangeons la fosse V parmi les fosses doubles; dans tous les cas, elle a contenu plusieurs foyers.

Fosse ou foyer n° VI.

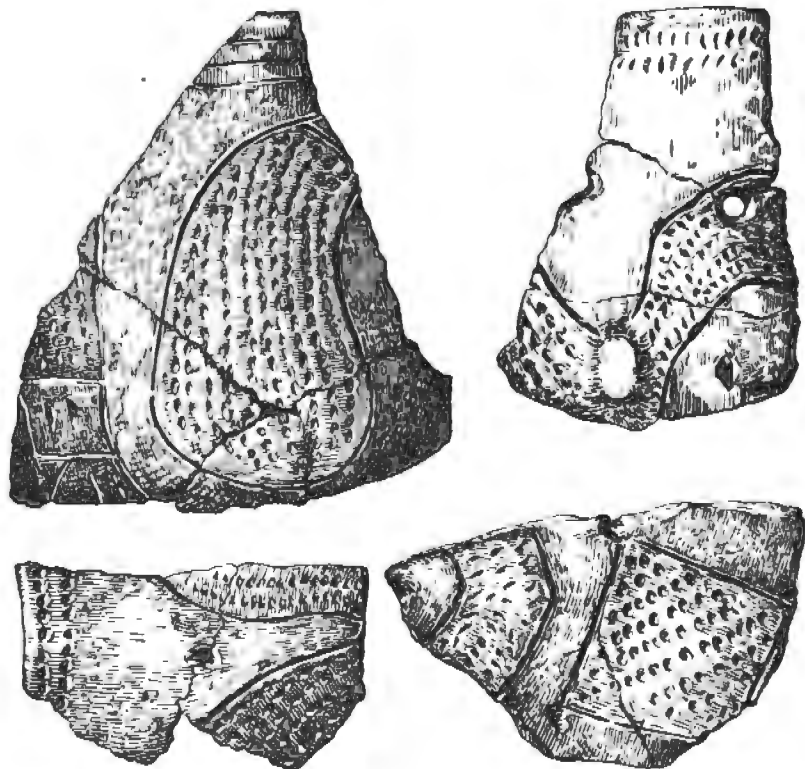


FIG. 32 à 35.

Silex : 8 grattoirs, dont deux incomplets; 3 scies et 4 lames paraissant avoir été surtout employées comme scies; 2 lames retouchées; 1 poinçon; 110 couteaux et lames; peu de déchets.

Matières diverses : 8 fragments d'oligiste; 2 grès et 1 caillou roulé.

Poteries : 8 débris du bord d'une même coupe; 8 mamelons; 1 bord de vase avec mamelon et trou; 14 fragments unis, pâte fine; 11 débris d'un même récipient et 30 fragments de poteries ornementées, parmi lesquels quatre spécimens (fig. 32 à 35) sont

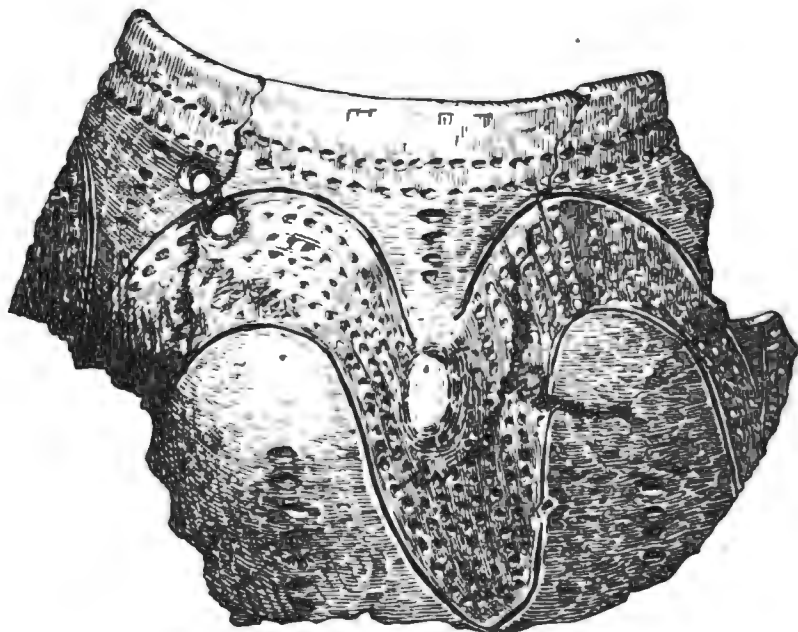


FIG. 36.

reproduits aux deux tiers de leur grandeur, de même que la pièce (fig. 36), une des plus remarquables rencontrées jusqu'ici en

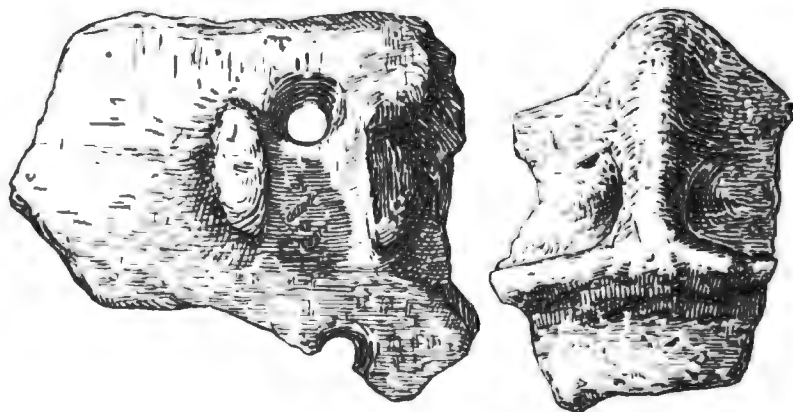


FIG. 37 et 38.

Hesbaye. Peut-être était-elle déjà appréciée même aux temps préhistoriques, puisqu'elle a été raccommodée avec soin, comme le prouvent les trous placés des deux côtés d'une fêlure.

Notons, en passant, que les ouvertures pratiquées dans le corps d'un ustensile peuvent avoir des usages différents; ils servaient à consolider l'objet au moyen d'une espèce d'agrafe, ou bien à le maintenir ou à le suspendre; dans le cas représenté (fig. 37), les deux trous ont dû laisser passer une corde ou un lien remplaçant une oreille brisée.

Fosse ou foyer n° VII.

Silex : 1 grattoir; 5 couteaux ou lames et 2 fragments; 1 nucléus; quelques débris de silex et deux blocs de grès.

Poteries : 22 fragments : un spécimen, mesurant 0^m,096, a une épaisseur de 15 millimètres; 13 fragments, dont 9 appartiennent à un même vase ornementé; 1 bord avec mamelon. Cet emplacement était fort pauvre, malgré l'accumulation considérable de terres rougies par le feu et de traces de foyer.

Fosse ou foyer n° VIII.

Silex : 1 scie; 1 lame et divers éclats; 1 nucléus et 4 cailloux roulés.

Poteries : 63 fragments; 1 bord, pâte fine, non ornementé; 6 morceaux d'une coupe ou écuelle (fig. 39), de 13 centimètres de

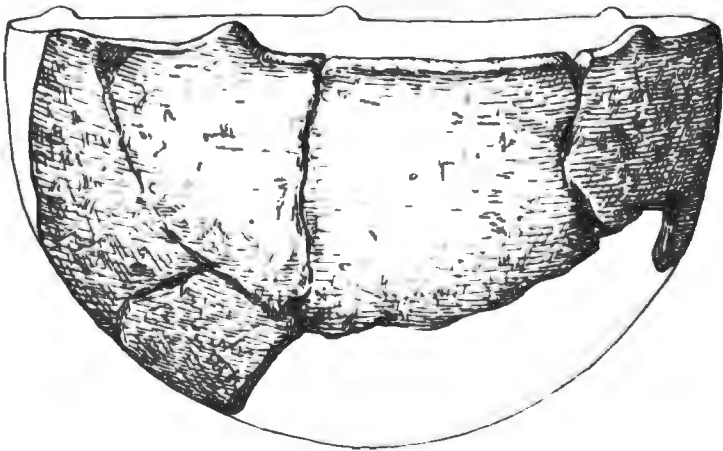


FIG. 39.

diamètre; à la partie supérieure du bord, 5 petites proéminences de même épaisseur que celle de la poterie et situées à égale distance l'une de l'autre, fond en boule.

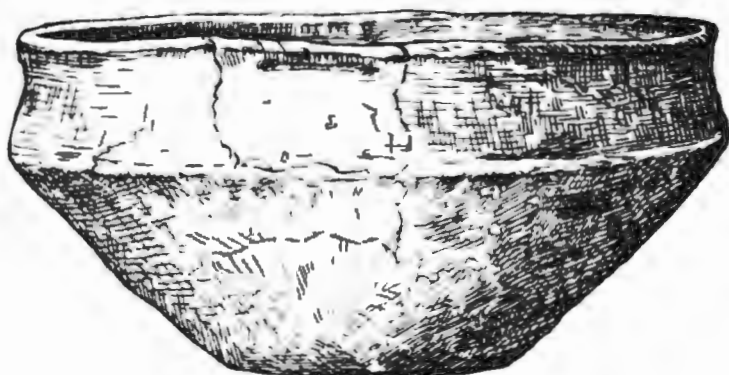


FIG. 40.

Ajoutons à cette liste d'objets, *sans les y confondre* et comme recueillis à la partie supérieure de l'excavation, le vase entier (fig. 40) mesurant 19 centimètres de diamètre sur $9\frac{1}{2}$ de hauteur; 3 débris d'un bol analogue et 1 tesson ornémenté, le tout découvert à côté d'une meule plate en grès rougeâtre, probablement burnotien (fig. 41), mesurant $0^m,32$ dans son fort diamètre et

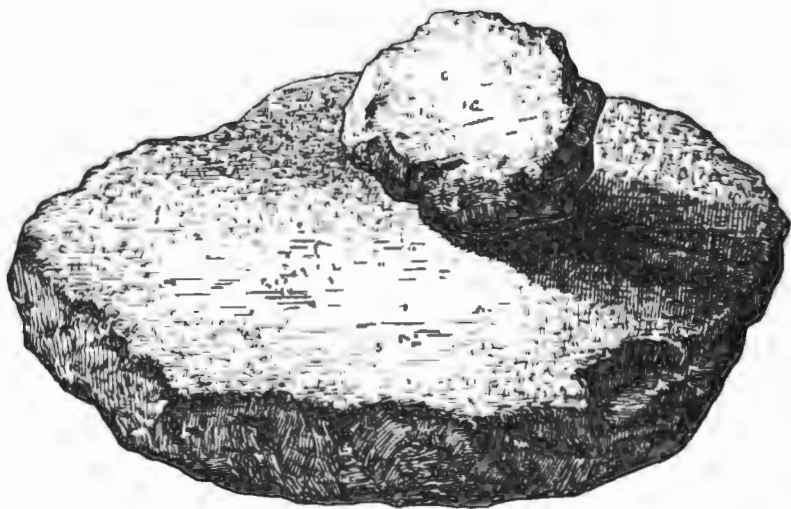


FIG. 41.

pesant 10^{kg},790, meule accompagnée d'une molette en même roche, de 0^m,11 de diamètre et du poids de 0^{kg},710.

Les masses énormes de terre rougie devenant stériles, la fosse n'a pas été vidée.

Fosse ou foyer n° IX

Silex : 1 grattoir incomplet; 1 lame retouchée; 36 lames et éclats de dégagement; 2 nucléus et peu de débris.

Matières diverses : 2 fragments de grès, l'un a une partie polie; 1 plaque de schiste longue de 9 centimètres avec traces de polissage sur les deux faces.

Poteries : 36 fragments, dont 1 avec mamelon; 1 fragment avec mamelon et trou à 5 centimètres du bord; 3 fragments, pâte fine, et 6 débris de poteries ornementées.

Fosse ou foyer n° X.

Silex : 1 lame de 7 centimètres terminée en grattoir; 2 lames épaisses avec retouches (grattoirs?); 1 lame marquée de plusieurs encoches; 8 nucléus, dont un utilisé comme percuteur; 239 couteaux, lames et éclats dont beaucoup de pièces très régulières; peu de déchets.

Matières diverses : 3 grès, l'un avec traces de polissage ou d'usure; 3 cailloux roulés.

Poteries : 8 fragments, dont un avec mamelon; 3 anses ou mamelons transpercés; 6 débris, pâte fine; 8 petits morceaux d'un même vase ornementé.

Fosse ou foyer n° XI.

Silex : 1 lame retouchée et 22 éclats divers.

Matières diverses : 1 grès usé ou poli; 1 fragment d'oligiste, 1 boule en terre cuite, d'environ 3 centimètres.

Poteries : 33 fragments; 1 anse ou oreille; 3 mamelons et 1 fragment de mamelon transpercé; 12 débris ornementés et 1 fragment de pot avec commencement de perforation.

Fosse ou foyer n° XII

Silex : 1 scie; 13 grattoirs; 16 lames retouchées; 4 percuteurs ou marteaux; 62 nucléus, dont plusieurs convertis en marteaux; 265 couteaux, lames ou éclats et plusieurs centaines de déchets informes laissés sur place.

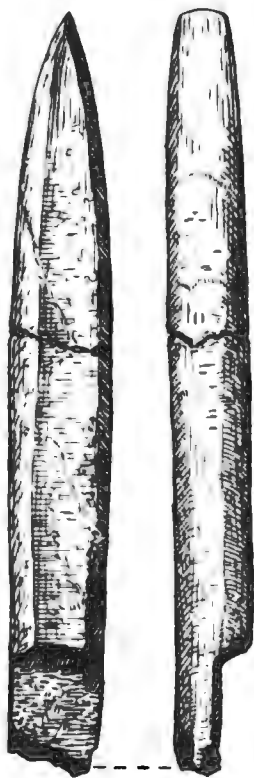


FIG. 42.

Matières diverses : 32 fragments de grès, dont une partie avec traces d'usure et de polissage; 1 fragment de psammite du Condroz, usé en creux sur les deux faces et mesurant 8 centimètres; une pièce identique a été recueillie dans la fosse IV; un outil en phyllade reproduit (fig. 42), soigneusement poli, surtout à son extrémité; l'objet ressemble à un ciseau dans son aspect général; la partie inférieure manque; les cassures sont anciennes. Poids : 26 grammes; longueur : 0^m,13. Nous n'avons jamais rencontré, en Hesbaye, d'instrument semblable.

Poteries : 18 fragments; 5 anses ou mamelons transpercés; 4 mamelons; 2 grands tessons avec mamelon; 59 morceaux de vases ornementés, dont 5 appartiennent à un même ustensile; 1 fragment avec empreintes de doigts marquées sans régularité et presque sans interruption. Ce curieux spécimen mesure envi-

ron 6 centimètres; à en juger par sa faible courbure, il appartient à un vase de grandes dimensions.

Observations et considérations générales.

Outillage en silex. — Dans les courts inventaires ci-dessus, nous avons cru pouvoir, presque toujours, nous borner aux simples dénominations : grattoirs, scies, etc., sans description ni détail, parce que, dans son ensemble, l'industrie reconnue à Omal se confond avec celle observée à Tourinne et à Latinne. L'examen des types de silex taillés reproduits (fig. 43 à 54) permettra de s'en

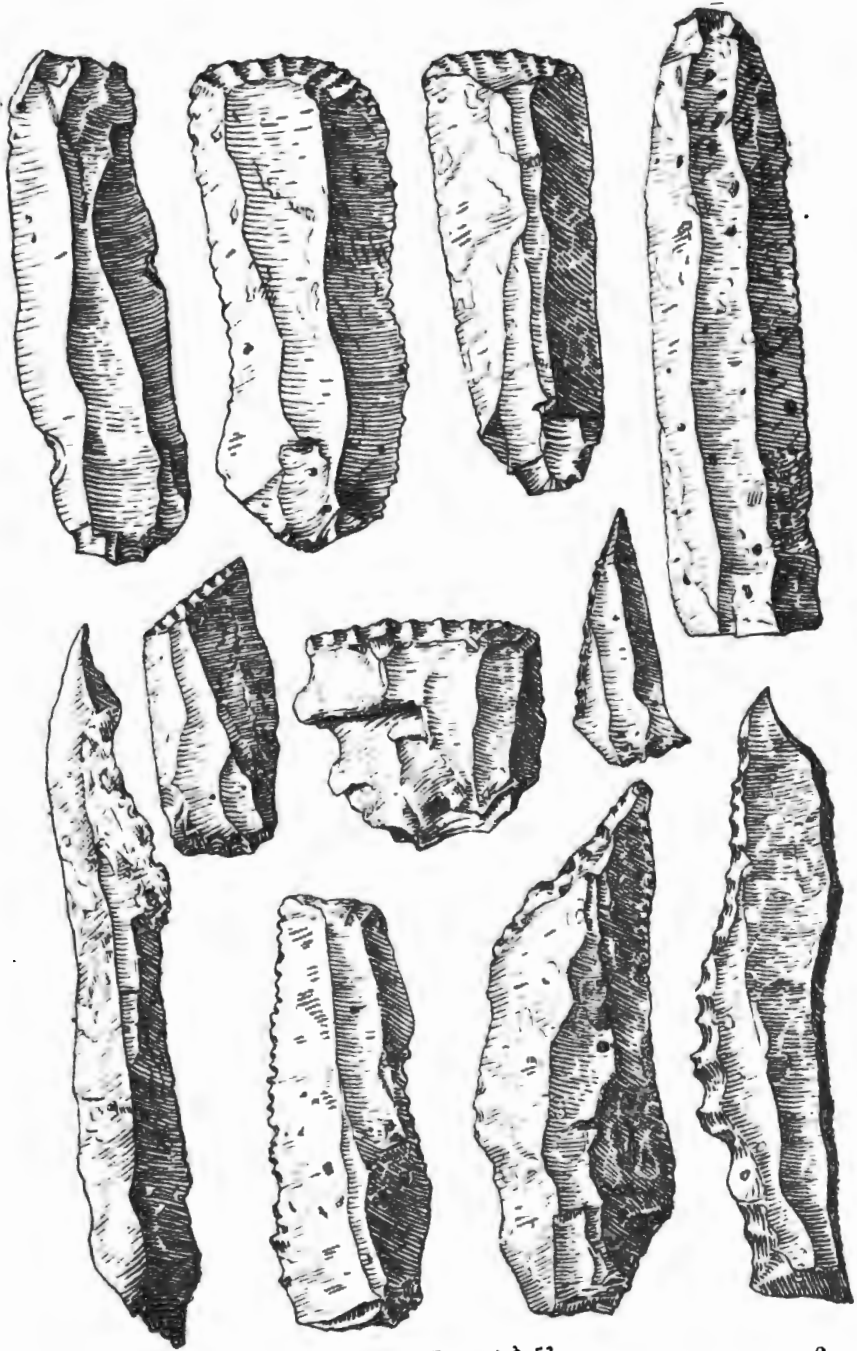


FIG. 43 à 53.

convaincre ; ils proviennent tous du nouveau *Village des Tombes*.

Cependant, à côté des pièces de formes ordinaires, il s'en trouve quelques autres exceptionnelles et dignes d'attirer l'attention ; tel est le cas pour le bout de flèche (fig. 54), intéressant par la simplicité de sa structure et son long pédoncule ; l'objet provient de la surface des champs, comme la pointe (fig. 55), dont de rares exemplaires ont déjà été recueillis à l'intérieur des foyers et sous la terre arable. Elle appartient à M. Galand.

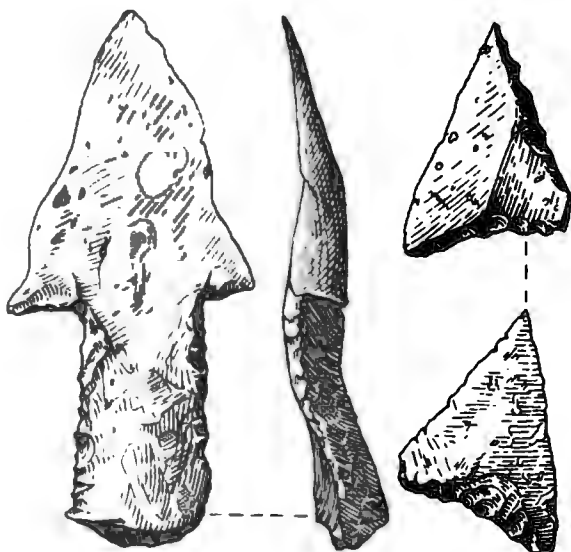


FIG. 54 et 55.

Quant aux outils du genre de celui reproduit avec ses coupes (fig. 56), nous les signalons en Hesbaye pour la première fois, sans leur donner de nom ; des spécimens analogues ont les retouches du dos moins régulières et les extrémités moins effilées ; l'arête inférieure est toujours sensiblement droite ; elle présente des traces de polissage par usure en un exemplaire retiré du n° V.

Bien que les produits de plusieurs fosses aient démontré l'existence d'espèces de petits ateliers, notamment au n° IV et au n° XII, où plus de quatre-vingts nucléus ont été retrouvés en tas, les uns contre les autres, *aucun reste de hache en silex ébauchée ou polie n'a été signalé*. Malgré de minutieuses recherches, cette confirmation de l'absence de l'instrument en silex le plus caractéristique du

néolithique est étrange et peut donner lieu à bien des suppositions.

Disons aussi qu'aucune trace de métal n'a été constatée et que tous les produits sont bien homogènes, sous la réserve suivante : à notre avis, et M. Davin-Rigot a toujours eu la même conviction, les pièces ci-dessous, bien que recueillies dans le n° VIII, ne peuvent être présumées néolithiques :

a) Le vase (fig. 40) est d'une forme usuelle, mais pas à l'âge de la pierre polie ; son type est celui reproduit (pl. XC, fig. 1086) dans l'Album de Gabriel de Mortillet et renseigné comme appartenant à la période des métaux.

b) La meule, à peu près circulaire et absolument plate (fig. 41), présente un aspect tout autre que les meules de forme allongée provenant de la fosse IV ou des fouilles antérieures.

c) Un petit tesson ramassé avec le vase à fond plat est d'une pâte peu ordinaire, et son ornementation, composée de séries de lignes courbes et serpentantes, est analogue à celle observée sur des urnes funéraires du cimetière à incinération signalé dans la sablière d'Omal, à quelques centaines de mètres de nos fouilles ⁽¹⁾.

Matériaux employés. — Aucun silex étranger à la région n'a été signalé, et pour découvrir la matière première, il fallait se rapprocher de la Méhaigne, distante d'Omal d'environ 5 kilomètres. A

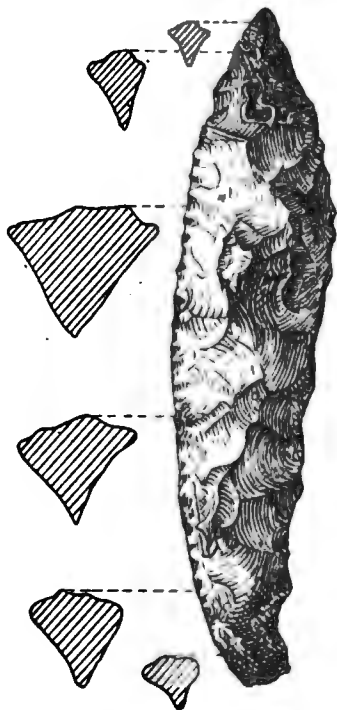


FIG. 56.

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIX, p. xxiii, n° 18. Cette nécropole se trouve à l'emplacement d'une station néolithique, sur des terrains appartenant à M. J. Ferrette, rentier-propriétaire à Omal, lequel a eu l'amabilité de nous donner des fragments d'urnes et une hache polie en silex jaunâtre inconnu dans les fonds de cabanes. La dernière urne, mise au jour accidentellement en 1901, appartient à M. Cyprien Galand. Les renseignements obtenus nous font croire qu'il s'agit d'un cimetière du premier âge du fer, comme ceux de Biez et autres, si bien étudiés par notre savant confrère, M. le baron Alfred de Loë.

côté du silex, nous avons quelques pièces en phyllade et en schiste gedinnien, roches qui pourraient provenir de la même vallée. L'oligiste oolithique est commun aux environs de Namur. Il était converti en tablettes du genre de celles reproduites (fig. 57 à 59). Mentionnons encore le psammite du Condroz, l'arkose et diverses espèces de grès, et parmi eux, pour la première fois, le grès fistuleux bruxellien. Quant à la téphrine, c'est une lave commune dans l'Eifel et déjà renseignée par nous comme utilisée à Latinne. Deux fragments de hachettes polies en schiste gedinnien ont été ramassés sur le sol avec des silex provenant des fonds de cabanes.

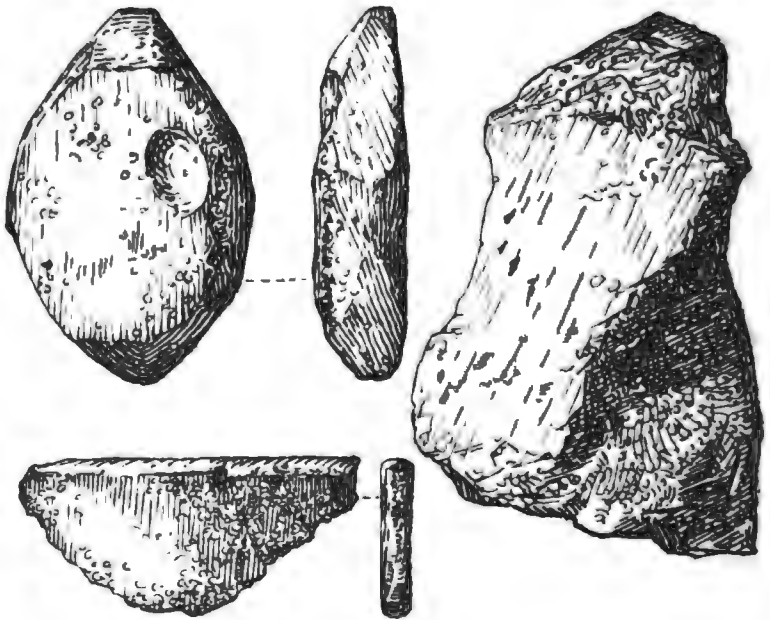


FIG. 57 à 59. — Oligistes polis.

Ossements. — Les traces d'os sont assez nombreuses, mais les débris déterminables d'une extrême rareté; notre savant confrère, M. Julien Fraipont, a cependant reconnu avec certitude plusieurs molaires d'un *Bos* de petite taille et une molaire de *Sus scrofa*.

Produits végétaux. — Les meules, molettes et poteries ont été examinées avec soin, mais sans y découvrir, jusqu'ici, trace de graines ou de matières alimentaires; par contre, un vase en terre

fine avait servi à conserver de l'oligiste en poudre, et certains amas de terres contiennent des empreintes d'herbes ou de végétaux dont il sera parlé ultérieurement.

Poteries. — Pour mieux faire comprendre l'art du potier néolithique, nous avons fait compléter et reconstituer sept vases sans qu'il puisse y avoir de doute sur le genre d'ornementation et de façon à pouvoir distinguer, autant que possible, les fragments véritables au milieu des parties ajoutées.

La grande poterie de la planche I, montrant deux mamelons transpercés, mesure 20 centimètres de haut sur 24 de diamètre ; elle présente les mêmes caractères que la belle pièce reconstituée au Musée de Saint-Germain et provenant de fouilles antérieures (*).

Les sept vases sont destinés à enrichir, un jour, les collections de l'Institut archéologique liégeois. Nous avons trouvé ce genre de réfection nécessaire pour faciliter la comparaison avec les produits étrangers, vu l'absence de spécimen intact, car, en général, nous préférons la simple réunion des fragments de céramique antique, tels qu'ils sont mis au jour.

Les dessins des poteries figurées dans ce mémoire ont été effectués en creux, avant la cuisson, sur des poteries à pâte fine. Ils se composent presque exclusivement d'un assemblage de lignes et de points qui ne manque pas d'harmonie, surtout lorsqu'il se combine avec de petits mamelons ou boutons.

Nous n'avons reconnu aucune trace de matière colorante insérée dans les creux des incisions ; aucun vestige non plus d'ornementation formée par le contact ou la pression d'un tissu (**).

Parmi les motifs inédits, remarquons deux tessons du n° VI : le carré semé de points et orné de légères cavités aux angles, et la forme en poire de la figure 32.

C'est la première fois aussi que nous rencontrons, en Hesbaye, une ornementation pratiquée par l'enfoncement successif, sans ordre ni régularité, du bout de deux doigts ; cette espèce d'orne-

(*) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. X, pl. 21, n° VII.

(**) Nos collections ne renferment qu'un fragment d'un ustensile d'époque indéterminée, en poterie grisâtre, avec empreinte d'une étoffe ; l'objet, trouvé en 1892 à la surface du sol, commune de Grand-Axhe, nous a été donné par M. Gaillard, curé de Geer.

mentation, différente de celle (fig. 7), pouvait avoir son côté utilitaire en facilitant le maniement de l'objet.

Les empreintes de doigts sont petites, mais point assez nettes pour oser ici conclure qu'après une inspection attentive, on arrive facilement à se convaincre qu'elles ont été faites par des mains de femmes, ainsi que M. Paul du Chatellier l'écrit au sujet des poteries dolméniques ⁽¹⁾. Tout, cependant, porte à croire que la juste affirmation du savant français sera, un jour, reconnue incontestable pour la Hesbaye.

Avant de terminer, rappelons que M. Oscar Montelius, premier conservateur du Musée royal d'antiquités, à Stockholm, nous a fait le grand honneur de venir étudier sur place les fonds de cabanes de la Hesbaye; c'est devant lui et notre confrère, M. Julien Fraipont, que fut ouvert et fouillé le foyer n° VI. D'après le célèbre archéologue suédois, le gisement d'Omali n'appartient certainement pas au commencement du Néolithique, pas plus que ceux de Tourinne ou de Latinne, et les motifs ornementaux de nos poteries hesbignones doivent être rapprochés de la céramique confectionnée à la troisième période de l'âge de la pierre, en Scandinavie ⁽²⁾.

Telles sont les découvertes et observations que nous avons cru pouvoir signaler à la *Société d'anthropologie*, sans attendre la fin des fouilles au *Village des Tombes*, lequel n'est éloigné que d'environ 1,800 mètres des fonds de cabanes de Tourinne. Et, sur le territoire de cette même commune, M. Davin-Rigot vient de recueillir des vestiges lui faisant croire à l'existence de nouvelles habitations de l'âge de la pierre; s'il en est ainsi, nous espérons, dans une communication ultérieure, vous donner le plan d'ensemble, non plus de cinq, mais de six villages ou agglomérations de fonds de cabanes, et ce dans un rayon d'un peu plus d'une demi-lieue.

Il nous reste un devoir agréable à remplir : celui de remercier ceux qui ont participé à nos travaux, et particulièrement M. Davin-

⁽¹⁾ *La poterie aux époques préhistoriques, etc.* Rennes et Paris, 1897, p. 3.

⁽²⁾ « Nos fameux fonds de cabanes de la Hesbaye seraient, d'après M. Montelius, contemporains de la fin du troisième âge scandinave, caractérisé par les allées couvertes, ce qui les daterait approximativement de 2500 à 2000 ans avant notre ère et les ferait contemporains de la deuxième bourgade d'Hissarlik. » JULIEN FRAIPONT, *La Belgique préhistorique* (BULL. DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE [Classe des sciences], n° 12, p. 864, 1901).

Rigot et son jeune fils, M. Herman Davin, qui promet de continuer les traditions paternelles. M. le curé Gaillard et M. Galand nous ont également apporté leur concours dévoué et sympathique, de même que MM. Lucien Renard et Jean Servais, conservateurs à l'Institut archéologique liégeois (*).

Les dessins ont été faits par l'auteur, d'après nature et à la grandeur réelle ; les reproductions des poteries et des meules sont réduites suivant les indications mentionnées.

(*) Les travaux ont été effectués dans la terre cultivée par M. Joseph Saint-Georges-Lallemand, terre appartenant à M. et M^{me} Têcheur-Jamotte, de Verlainne ; propriétaires et locataire n'ont rien négligé pour faciliter nos recherches et ont droit à notre reconnaissance, ainsi que M. Guillaume Dallemagne-Watrin et M. Carlier-d'Andrimont, propriétaires d'immeubles contigus ou voisins.

